

Déclaration liminaire des élus de Solidaires Finances Publiques
CAPL C 2 juillet 2015
Mutations au 1er septembre 2015

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons ouvrir cette CAP sans analyser le contexte général.

Sous couvert du dérapage de la dette et de la maîtrise des déficits publics, les politiques d'austérité mises en place par le gouvernement démontrent leurs limites et bien plus encore, contribuent à affaiblir la croissance et à augmenter de manière inexorable le taux de chômage.

En privilégiant uniquement l'offre au détriment de la demande, ce gouvernement ne prend pas en compte les attentes des citoyens concernant entre autre leur pouvoir d'achat. Celui-ci ne cesse de se dégrader au fil des ans.

A la DGFIP, la mise en œuvre de la revue des missions et les orientations nées de la démarche stratégique ont des impacts forts sur nos missions, nos structures et nos emplois. Depuis plus de 10 ans notre administration a été placée sous les fourches caudines d'une machine à broyer le service public et les fonctionnaires.

S'ajoutant aux suppressions massives d'emplois, plus de 30000, les vacances d'emplois passées sous silence par la direction générale altèrent la qualité de nos missions et du service rendu aux usagers.

Le constat est affligeant :

Une charge de travail qui ne cesse de croître et qui fait pression sur la qualité des missions faute de moyens.

Une complexité fiscale qui demande une forte technicité, technicité qui n'est plus reconnue par notre propre administration.

Pour Solidaires Finances Publiques cette casse de la DGFIP doit cesser immédiatement. Solidaires Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et qu'un plan de recrutement à la hauteur des enjeux soit rapidement mis en œuvre.

Pour Solidaires Finances Publiques d'autres choix sont donc nécessaires : préserver le maillage territorial et le renforcer en effectifs est une nécessité. Plus qu'un enjeu pour la gestion publique, c'est également un enjeu citoyen.

Pour Solidaires Finances Publiques toutes les missions de la DGFIP doivent être qualifiées de prioritaires, les services devant bénéficier des moyens adéquats à leur bonne réalisation.

Les conditions de vie au travail se détériorent au quotidien pour l'ensemble des agents. La pression est continue et cela sans la moindre reconnaissance : gel du point d'indice depuis 2010, gel des primes, plan de qualification en berne, pouvoir d'achat qui se dégrade inexorablement. Tel est le constat non pas pessimiste mais simplement et banalement lucide de la dérive de la DGFIP. Si on souhaitait démobiliser les agents de cette administration on ne pourrait pas mieux s'y prendre.

Pour la CAPL de mutation:

Au-delà des suppressions d'emplois, l'écart constaté entre les emplois implantés et les emplois réels dans la catégorie C, conduit à des déficits significatifs dans tous les départements, ce qui génère des difficultés professionnelles et humaines au quotidien dans les services et surtout impacte fortement les possibilités de mutation des agents. Il n'est pas admissible que les agents fassent les frais de la politique calamiteuse de la direction générale en matière de Gestion prévisionnelle des emplois et de recrutement.

Malgré de multiples interpellations de la part de nos CAPistes nationaux auprès de la DG, environ 1 000 postes seront toujours vacants; sur 139 directions 130 seront toujours déficitaires
Dans l'Yonne 19 postes seront toujours vacants après le mouvement local de mutation C (8 sur la RAN d'Auxerre, 4 sur Tonnerre, 3 sur Joigny à la trésorerie de Migennes) .

Cette situation est inacceptable

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques exige le recrutement immédiat de toutes les listes complémentaires C, une politique ambitieuse et anticipée de recrutement pour les années à venir .

Solidaires Finances Publiques revendique pour tous les agents, l'affectation nationale la plus fine possible sur des postes fixes.

Nous vous demandons également communication des affectations des agents ALD, EDRA afin d'avoir tous les éléments nécessaires pour émettre un vote motivé.

Nous demandons qu'à la fin de ces CAP soient recensés tous les postes vacants par RAN et par site, pour la catégorie C

Pour la CAPL de Notation

S'agissant de cette CAPL, Solidaires Finances Publiques réaffirme son opposition aux dispositions du décret du 29 avril 2002, des décrets des 26 octobre 2007 puis du 17 juin 2008 et à celles du décret du 28 juillet 2010 modifié.

L'entretien professionnel annuel contribue à la perte de repères des agents, à une remise en cause de leurs compétences et de leur savoir-faire. Ce système est fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents entre eux, sur la performance individuelle organisée dans un cadre contractuel et individualisé.

Solidaires Finances Publiques revendique :

- une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté,
- la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Solidaires Finances Publiques réaffirme :

- son refus de toute forme de contractualisation des fonctions.
- son attachement à ce que les agents aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière.

Ce dernier point nous conduit à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir tout au long de leur carrière une vision synthétique, objective et précise de leur valeur professionnelle.

Notre opposition au décret du 28 juillet 2010 modifié repose également sur la mise en œuvre du recours hiérarchique obligatoire. Pour Solidaires Finances Publiques ce processus n'apporte rien de plus aux agents. Il est davantage utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil d'amélioration du dialogue professionnel.

Solidaires Finances Publiques exige la suppression du recours hiérarchique, celui-ci est lourd et chronophage, ne renforce nullement les droits des agents et n'apporte pas réellement d'avancées.

Nous vous demandons la communication des réserves de 1 mois et de 2 mois prévues pour cette CAP locale.
Pour que cette CAPL puisse jouer véritablement son rôle, nous espérons que vous avez mis en réserve une majoration de 2 mois.

Compte tenu de la suppression des 3 trésoreries, avez vous prévu de tenir des CAP Locales avant la fin de l'année?

Les Capistes locaux de Solidaires Finances Publiques:

Stéphanie DROCHE - Olivier GAUTIER – Catherine LECOMTE
Expert: Jean-François DURET - Pascal AUGÉAT-MALTER